



Marie Lemay Lachance, avocate

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires règlementaires et contractuelles

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 19 décembre 2023

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Demande amendée d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier
terminé le 30 septembre 2023**

Notre dossier : 312-01025

Dossier Régie : R-4242-2023

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la demande mentionnée en titre, accompagnée d'un affidavit signé par Madame Caroline Dallaire, ainsi que les pièces relatives au rapport annuel d'Énergir pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2023 (ci-après « **Rapport annuel 2023** »). Énergir dépose aussi une liste de pièces.

Certaines pièces ou informations contenues à ces dernières sont déposées sous pli confidentiel. Énergir demande donc que des ordonnances de confidentialité soient rendues à leur égard, comme le permet l'article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, et qu'elles soient valables pour les délais indiqués aux différents affidavits déposés à leur soutien.

Énergir dépose également, en suivi de la décision D-2017-041 (paragr. 90), une attestation de Monsieur François Crépeau relativement à l'application du *Code de conduite du distributeur régissant les transactions entre apparentées du groupe corporatif* quant à la conformité des transactions en matière d'approvisionnement gazier conclues par Énergir avec des entités apparentées.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) *Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance

MLL/mb

p. j.